



RESERVOIR SOUPLE



CARACTERISTIQUES

- Le volume d'eau utilisable doit correspondre au minimum requis pour la défense du risque et être un multiple de 30 m³.
- La capacité maximale du réservoir souple ne doit pas excéder 360 m³.
- Il doit disposer d'une aire d'aspiration par tranche de 120 m³ requis accessible aux engins en tout temps et toutes circonstances.
- Le réservoir souple et l'aire d'aspiration doivent être implantés à plus de 10 m de toute construction ou à 1,5 fois la hauteur du bâtiment si ce dernier excède 10 m de haut.
- La distance entre l'engin et le raccord d'aspiration est ≤ 4 m.
- La hauteur du demi-raccord d'aspiration doit se situer entre 0,5 et 0,8 m du sol.
- Présence d'un raccord d'aspiration anti vortex de \varnothing 100 mm, avec tenons verticaux, d'une vanne de barrage accessible et manœuvrable, d'un orifice de remplissage, d'un évent et d'un trop plein.
- **Il est recommandé d'installer un poteau d'aspiration pour remédier au problème du gel et de protéger la réserve par une clôture d'une hauteur minimale de 1,80 m.**

